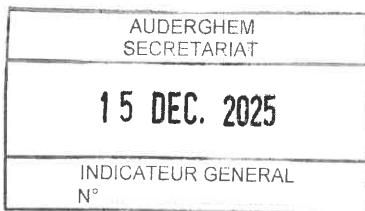


gerechtsdeurwaarders : Walter Cailliau - Hans van Ham - Harry Cailliau - Laura van Ham : huissiers de justice
kandidaat – gerechtsdeurwaarder : Kristof Renard : candidat - huissier de justice

kantoor open van 14 tot 17 uur - étude ouverte de 14 à 17 heures
Meilaan 67 - 71 avenue de Mai - Brussel 1200 Bruxelles - Tel.: 02/770 44 10
kbo/bce: 0441.759.675 - iban: BE 41 4376 1941 0110 - bic : KREDBEBB – e-mail : cvh@cailliauvanham.be

référence
Cailliau-van Ham:
9274777

dwcm7



**Ministère des Finances
Bureau des Successions en Déshérence
Boulevard du Roi Albert II 33, bte 473
B-1030 Bruxelles**

Publication prescrite par l'article 4.33 du Livre 4 du Nouveau Code Civil

WOUTERS Jeanne Catherine
né(e) à AUDERGHEM le 30/01/1912
domicilié(e) à AUDERGHEM
Rue du Villageois 30
décédé(e) à Etterbeek le 28/06/2002
sans laisser de successeur connu.

Avant de statuer sur la demande du SPF Finances - Administration Générale de la Documentation patrimoniale - Services Patrimoniaux, tendant à obtenir au nom de l'Etat l'envoi en possession de la succession, le Tribunal de première instance francophone de Bruxelles en date du 21/01/2015, a ordonné les publications prescrites par l'article 4.33 du Livre 4 du Nouveau Code Civil et les articles 1 et 2 de l'Arrêté Royal du 16.07.1848, trois fois de trois mois en trois mois, à la Maison communale du lieu de naissance du *decesus*, à la Maison communale du dernier domicile du *decesus*, ainsi qu'au greffe du Tribunal de première instance francophone de Bruxelles, outre les mêmes publications dans les mêmes délais et par trois fois, dans le Moniteur Belge, et a dit que la régie provisoire de la succession est confiée à l'Etat Belge, en la personne du Ministre des Finances.

Pour extrait conforme,
le 15/12/2025



Affichage obligatoire jusqu'au
15/03/2026